

**Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 46
de Mme et M. Adeline Jungo et Elias Moussa (PS)
demandant d'étudier l'élaboration d'un concept de "vie nocturne" en ville de Fribourg**

En séance du 4 juillet 2017, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 46 de Mme et M. A. Jungo et E. Moussa lui demandant d'étudier l'élaboration d'un concept de "vie nocturne" en ville de Fribourg.

Réponse du Conseil communal

L'objectif vise à étudier l'opportunité d'élaborer un concept de vie nocturne en ville de Fribourg, en tenant compte des autres acteurs et autorités publiques et de leurs compétences. Il demande notamment un état des lieux et des propositions du Conseil communal, afin de consolider et de développer l'offre d'animations culturelles et de divertissement. Les postulants pensent notamment aux domaines suivants: prévention et sensibilisation, heures de fermeture des établissements publics, aide et/ou facilitation des procédures, soutien à la création d'un Conseil de la nuit, utilisation intermédiaire des terrains, offre des transports publics, utilisation "spontanée", sécurité et propreté, etc.

1. Lancement

La vie nocturne est un élément important de chaque cité. Si la vie nocturne a certes un impact positif sur la culture, le tourisme et l'économie, de manière générale sur le rayonnement d'une ville, elle doit être intégrée dans les réflexions liées à l'aménagement et à la réglementation. C'est donc un sujet central pour le citoyen.

Les réflexions sur la vie nocturne dans le Grand Fribourg ont été lancées le jeudi 26 janvier 2017 par la Préfecture. Trois "paquets" de réflexion ont été décidés:

- **Assises de la vie nocturne.** Cette plate-forme aura pour objectif de réunir l'ensemble des acteurs du domaine de la vie nocturne, afin d'entamer une réflexion globale et pluridisciplinaire sur les thèmes tels que l'offre, la mobilité, la sécurité publique, les nuisances (déchets, sonores, etc.) et la survie des établissements publics. Une telle démarche a, d'une part, pour objectif d'assurer une meilleure compréhension mutuelle des différents acteurs de la vie nocturne, dont les intérêts et points de vue sont souvent différents, voire divergents et, d'autre part, d'assurer une meilleure cohérence et coordination des visions et activités des différents partenaires impliqués. Le pilotage est assuré par la Préfecture avec l'appui de REPER.
- **Groupe de travail "Politique de vie nocturne".** Ce groupe de travail aura pour objectif de définir de manière concrète et stratégique une politique de vie nocturne, laquelle inclut

une vision territoriale du sujet (zone nocturne privilégiée, etc.). Il devra tenir compte des recommandations émises par le groupe "assises culturelles" et intégrer, en fonction des points abordés, les différents acteurs concernés. Les réflexions menées devraient aboutir à l'introduction d'un concept contraignant pour les administrés et les autorités. Le pilotage est assuré par la Ville de Fribourg.

- **Groupe de travail "Autorisations et harmonisation de pratiques".** Ce groupe de travail aura pour objectif de permettre aux Autorités et Services de la Ville de Fribourg, de la Préfecture et de l'Etat d'échanger leurs points de vue sur des problématiques précises et évolutives, telles que les cumuls de manifestations et évènements privés (déchets, sécurité, stationnement et circulation), les patentes complémentaires B+, les autorisations de prolongation jusqu'à 03h00, etc. Il permettra d'améliorer la coordination des pouvoirs publics jusqu'à ce que les Communes élaborent un concept de vie nocturne. Le pilotage revient à la Préfecture ou à la Police du commerce.

C'est l'état d'avancement des réflexions sur le deuxième point qui est présenté dans ce postulat, sachant que la poursuite des démarches devra se faire en collaboration avec toutes les parties prenantes de la vie nocturne.

2. Bases légales, rencontres et littérature

De nombreuses bases légales peuvent être touchées par la thématique de la vie nocturne. Les plus importantes régissant la réglementation en vigueur sur le territoire communal sont les suivantes:

- Loi sur les établissements publics (LEPu);
- Règlement sur les établissements publics (REPu);
- Directive du Cercle Bruit relative à la détermination et à l'évaluation des nuisances sonores liées à l'exploitation des établissements publics;
- Règlement général de police de la Ville de Fribourg;
- Directive relative aux terrasses d'établissements publics.

De nombreuses autres bases légales sont concernées et seront incluses selon les besoins.

Pour la rédaction du présent rapport, plusieurs rencontres ont eu lieu dans le cadre de la conférence "Planifier la nuit" qui a eu lieu à Genève le 21 septembre 2017, notamment avec M. Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat. Une entrevue a été organisée à Fribourg avec M. Dimitri Hegemann de Happy Locals à Berlin et une visite à Lyon a permis de s'entretenir avec M. Jean-Yves Sécheresse, 3^{ème} adjoint au Maire, responsable de la sécurité, de la tranquillité publique et de l'occupation du domaine public. Différents entretiens informels ont aussi eu lieu avec des membres d'exécutifs, de législatifs, de l'administration ou d'étudiants et de collégiens.

Les sources suivantes ont servi de base de réflexion:

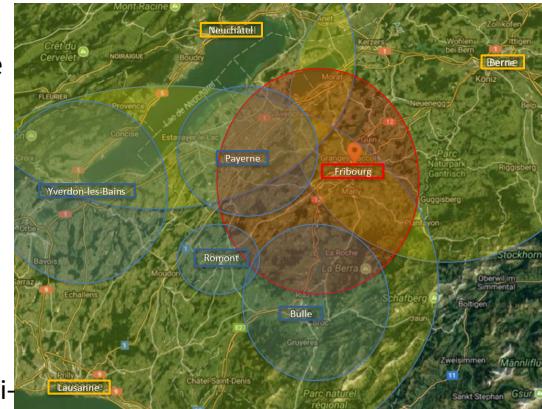
- "Genève, la nuit – Stratégie territoriale pour la vie nocturne culturelle et festive", MSV Architectes Urbanistes, juin 2017;
- "Politique municipale en matière d'animation et de sécurité nocturnes ainsi que de préservation de l'espace public", rapport-préavis n° 2012/58, réponse à six postulats et une motion, Municipalité de Lausanne, 22 novembre 2012;

- "Konzept Nachtleben Bern", Stadt Bern, 11. September 2013, überarbeitete Version 2017;
 - "Vie nocturne urbaine - Analyse de la situation et des mesures envisageables", Union des Villes Suisse, 18 février 2013;
 - "Jugend und Kultur. Investitionen in die Zukunft", Happy Locals, 1er Auflage Juni 2016;
 - www.grandconseildelanuit.ch.

3. Problématique

Suite à différentes discussions avec des élus communaux de certaines Communes fribourgeoises ou romandes, ainsi qu'avec certains publics cibles ou institutions, il semblerait que plusieurs constats puissent être posés dès maintenant.

- L'offre culturelle, de divertissement ou de loisirs est plutôt orientée vers le 30+ en ville de Fribourg.
 - Les villes et communes environnantes sont très dynamiques, alors que la mobilité des jeunes s'est accrue (voir infographie ci-contre).
 - La ville de Fribourg abrite quelque 10'000 étudiants universitaires, 4'000 étudiants de Hautes écoles et 3'000 collégiens, ce qui représente en tout près de la moitié (44% environ) de la population de la commune.
 - L'augmentation de l'offre ne peut être pilotée par une collectivité publique puisqu'elle est du ressort d'initiatives privées mais elle doit mettre en place les conditions-cadre favorables à son développement (espaces, hébergements, transports, etc.).
 - La promotion de la vie nocturne est confrontée aux aspects de réglementation (bruit, salubrité, mœurs, etc.).



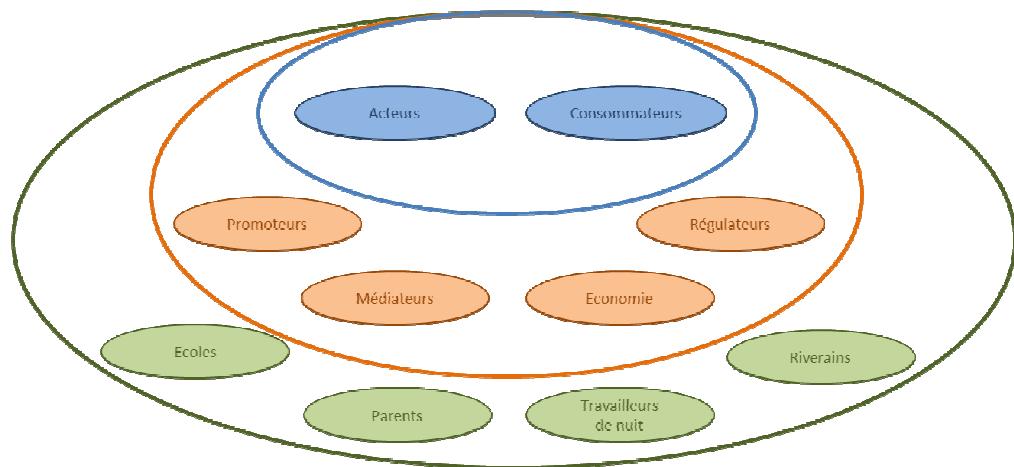
4. Publics concernés et intérêts divergents

Un grand nombre de personnes sont liées de près ou de loin à la vie nocturne d'une cité.

Il est possible de définir trois cercles d'intérêt principaux:

- Premier cercle (bleu) – Les acteurs offrant les activités culturelles, de loisirs et de divertissements (théâtres, bars, clubs, jeux, etc.) et les consommateurs eux-mêmes de la vie nocturne (ados, jeunes, 60+, femmes/hommes, touristes, etc.).
 - Deuxième cercle (orange) – Les collectivités de promotion (Communes, Fribourg Tourisme, Préfecture, etc.), les collectivités de régulation et de contrôle (Communes, Préfecture, Canton, Police, etc.), les institutions ou individus engagés pour la médiation de la vie nocturne (associations sociétales, angels, sécurité, etc.) et les prestataires économiques d'infrastructures (transports, hébergements, restauration, shops, etc.), tous directement touchés dans leurs activités par la vie nocturne.

- Troisième cercle (vert) – Les groupes d'intérêts sur lesquels la vie nocturne peut avoir une influence comme les parents, les responsables d'établissements scolaires, les travailleurs de nuit, les riverains, etc., qui ont tous des intérêts bien particuliers propres à leur groupe.



Le cadre de la collaboration est donc complexe. Il est nécessaire de trouver constamment un équilibre entre les besoins et les intérêts de chacun, lesquels sont souvent divergents ou créent deux fronts antagonistes (pro ou contra), qui peuvent être assez durs dans leurs relations, souvent de type confrontation. Actuellement, il faut constater que la solution miracle n'existe pas et est intimement liée au lieu dont il est question. La Ville de Paris a par exemple mis en place un maire de la vie nocturne, avec une organisation en arrondissements, solution très coûteuse et sans grand effet. Celle de Genève s'est adjointe des modérateurs et des médiateurs pour gérer les relations entre les groupes d'intérêts, solution douce mais qui n'a pas vraiment de pouvoir de décision.

La nuit se définit chez nous en général en plusieurs phases qui concerne chacune d'autres publics et répond à d'autres intérêts. Les phases se succèdent généralement de la manière suivante: *entame* entre 18h00 et 22h00 (apéritif-repas-spectacle), *échauffement* entre 22h00-00h00/01h00 (verres-discussions), *œur* entre 00h00/01h00 et 03h00 (mouvement-défoulement) et *rétablissement* entre 03h00 et 06h00 (déambulations-restauration-retour).

5. Situation en Suisse

De nombreuses villes en Europe et en Suisse se sont interrogées sur la thématique de la vie nocturne. A chaque fois, le modèle choisi de "gestion de la vie nocturne" et ses effets est très différent. A Paris par exemple, un maire de la nuit avec des arrondissements a été mis en place, solution coûteuse et très critiquée sur ses réels effets. A Lyon, un modèle plus libre avec la mise en place d'une charte (créée en 2006 et actuellement signée par 170 institutions) semble être plus positive et engage un dialogue constructif avec les milieux concernés. Quant à Berlin, elle a vu par exemple se développer un système de médiation pour les jeunes, qui vise à favoriser les initiatives individuelles, tout en offrant un cadre responsabilisant.

Genève a vécu un âge d'or de la vie nocturne dans les années 80 et 90. Depuis, il semblerait que la politique plus restrictive de la Ville et les restrictions budgétaires aient freiné la dyna-

mique et la diversité de la nuit genevoise. C'est désormais sous l'angle de l'aménagement que la vie nocturne réapparaît dans la stratégie communale, suite à la mobilisation importante des milieux culturels. Des états généraux de la nuit ont eu lieu en mars 2011 et un "Grand conseil de la nuit" a vu le jour en mai 2011. Ce groupe d'indépendants sans pression financière ou politique, composé de professionnels, d'amateurs et de spécialistes, a pour but de défendre une vie nocturne riche, variée et vivante par l'établissement de conditions-cadres optimales. Plusieurs autres organisations ont vu le jour parallèlement pour répondre à différents besoins plus spécifiques. Malgré cette institutionnalisation, il semble que cette thématique très complexe peine à résoudre les nombreuses tensions. La problématique principale semble bien être la question spatiale et le manque d'espaces et de marge de manœuvre. Suite à cela, une fiche dédiée à cette problématique (fiche A21) a été créée dans le cadre de la mise à jour du PDCant 2030. Cette fiche traduit les engagements cantonaux et démontre le souci de fixer des orientations par le biais d'une stratégie territoriale, qui accorderait de nouveaux espaces à la création culturelle et festive. Certains chantiers prioritaires ont été identifiés, tels que l'élargissement des horaires d'ouverture, de manière à mieux étaler les sorties d'établissements, la création de quartiers dédiés à la vie nocturne pour circonscrire les nuisances, l'optimisation de la distribution de l'offre nocturne entre le centre et la périphérie, de manière à déconcentrer les activités, le développement de l'offre sportive et sociale.

Du côté de Lausanne, les modifications législatives de 1995 qui abrogeaient la clause du besoin et élargissaient la fermeture des établissements de nuit de 04h00 à 05h00 ont eu pour effet un accroissement important de l'offre, faisant de Lausanne la capitale romande de la vie nocturne, tant dans des établissements fermés que dans l'espace public. Cependant, la municipalité fait face à une montée des nuisances et a fortement réglementé en termes d'accès à l'alcool ou de personnes au m² dans les clubs par exemple et a accru la présence policière pour lutter contre des "débordements" et le commerce de stupéfiants. Force est de constater que la vie nocturne s'est depuis tassée et a vu la diversité de son offre se réduire.

Berne s'est dotée d'un concept de vie nocturne en 2013. De par une offre large et variée, elle reconnaît que son attractivité nocturne représente un gain culturel. Son concept veut soutenir la vie nocturne mais aussi fixer les limites là où il en faut. Elle a donc mis en place un mélange de mesures grâce auquel les différents intérêts et besoins sont pris en compte. Les auteurs insistent sur le fait que seul, le concept ne peut rien, la volonté et l'engagement de tous les acteurs sont les véritables moteurs de la vie nocturne. 18 mesures sont ainsi présentées (court, moyen et long terme), représentant tant des thématiques de promotion que de réglementation. 6 d'entre elles sont d'ores et déjà mises en place et 7 en cours de réalisation.

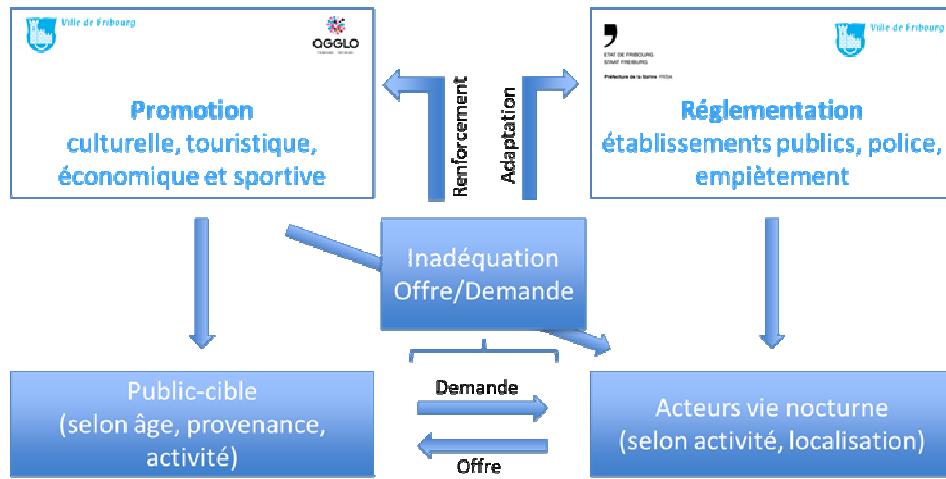
Quant à l'Union des villes suisses, un rapport a été demandé et rendu public en 2013. Il fait état d'une situation à différencier selon les villes concernées et renvoie aux autorités compétentes pour leur propre gestion de la vie nocturne. Il donne cependant des pistes de réflexion tant en matière de promotion que de réglementation. Celles-ci sont présentées dans le chapitre suivant.

6. Thèmes principaux

Réglementation vs Promotion

Il convient de distinguer les deux principaux moteurs de la dynamisation de la vie nocturne. Suivant l'inadéquation de l'offre et de la demande (dans le cas de la ville de Fribourg, une de-

mande supérieure à l'offre), il est possible d'agir par une adaptation de la réglementation ou alors un renforcement de la promotion. Dans la plupart des cas, des actions simultanées et coordonnées sur ces deux moteurs sont la meilleure option. Le schéma ci-dessous présente visuellement ce processus vertueux.



Concernant le côté réglementaire, selon la police cantonale et locale, les nuisances sont actuellement modérées et les instruments de réglementations sont suffisants.

Pour ce qui est de la promotion, les institutions publiques sont très limitées dans leur action. Les expériences dans d'autres villes de la mise à disposition de locaux de nuit pour les jeunes ont souvent été soldées par un échec. En effet, s'il y a une présence de type médiation, le local n'attire que peu de monde, et s'il n'y a pas d'encadrement, les débordements surviennent rapidement. De plus, il n'est pas dans la mission des autorités publiques de développer elles-mêmes l'offre nocturne et si c'était le cas, les projets risqueraient de ne pas répondre à la demande des publics-cibles.

A noter que la collaboration entre les diverses institutions politiques sera nécessaire, que ce soit du côté promotionnel (Communes et Agglo) ou réglementaire (Communes et Canton).

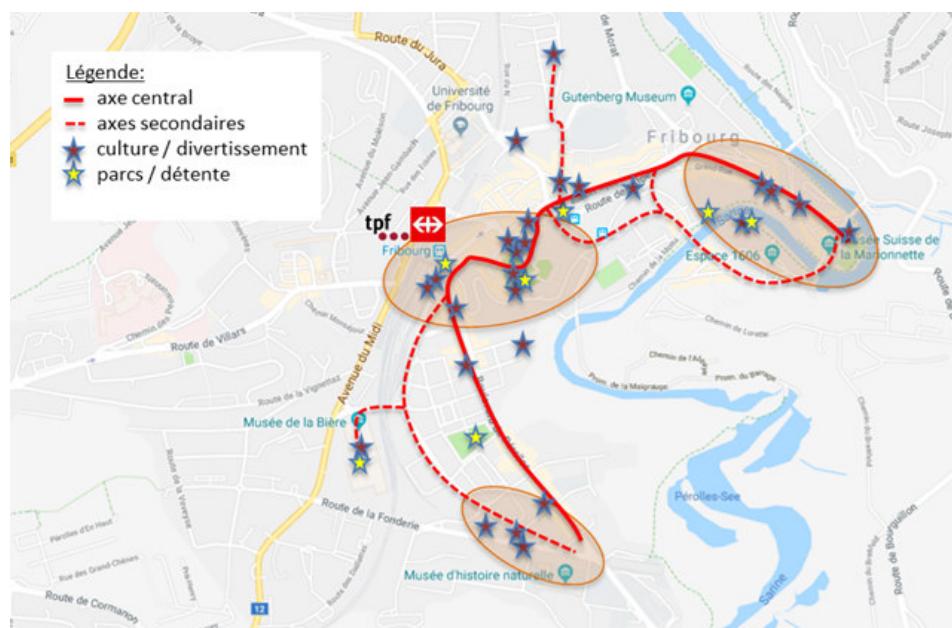
Pour des mesures concrètes tout en respectant les intérêts de chacun selon les cercles identifiés (voir chapitre 4), il est utile d'identifier les leviers principaux, répertoriés dans la section suivante.

Zones vs "Spots"

Le débat au sujet de l'établissement de zones de vie nocturne est appréhendé de manière contrasté. La Ville de Genève axe sa réflexion sur la vie nocturne par l'angle de l'aménagement, par exemple avec la volonté d'octroyer un certain nombre de m² à la vie nocturne dans chaque PAD (plan d'aménagement de détail). Cependant, il ressort de la conférence "Planifier la nuit" que la culture et la vie nocturne ne peut se gérer de manière volontaire. En effet, elle se déplace au gré des endroits et lieux "branchés" ("spots"). Cette position est partagée par M. Sécheresse de la ville de Lyon, ajoutant que focaliser la vie nocturne dans un quartier ou une zone amène des nuisances qu'il peut être difficile à gérer.

L'aspect le plus important réside dans le fait de "laisser de l'espace" au développement de la vie nocturne. L'exploitation de friches, par exemple, ou la mise à disposition des parcs/places semblent la meilleure approche. Le défi d'une réflexion de l'urbanisme réside alors dans l'aménagement de ces lieux (p. ex. électricité, sécurité) et des cheminements entre eux (p.ex. éclairage, transports). Il est aussi à noter que la définition de zones de vie nocturne dans un PAL (plan d'aménagement local) pourrait avoir des conséquences sur la "réputation" du quartier (influence sur la valeur des biens immobiliers, regroupement de certains publics) mais pourrait aussi donner un signal aux habitants, exploitants et entreprises de transport. La question reste à ce jour ouverte mais il semblerait que la gestion de "spots" et non de zones soit la plus adaptée.

La carte ci-dessous montre schématiquement quelques "spots" et quelques zones de vie nocturne (liste non exhaustive) et les cheminements entre eux sur le centre-ville de notre territoire communal.



Liste des thèmes (bruit, alcool, lieux, etc.)

La liste ci-dessous se réfère au rapport de l'Union des Villes Suisse du 18 février 2013.

Promotion

- Offre pour les jeunes (16+): centres de loisirs, offre sportive et ludique nocturne, plate-forme d'activités culturelles, utilisation d'immeubles vides, travail avec les jeunes dans les périmètres de sortie.
- Autorisation: procédure d'autorisation simplifiée pour les événements non-commerciaux, compétences communales pour l'octroi d'autorisations.
- Clubs et bars: suppression de l'heure de police, fermetures échelonnées dans le temps, concept communs de sécurité entre les autorités et les tenanciers.
- Espaces publics: lieux de rencontres (inofficiels) pour les jeunes, groupes d'intervention et de médiation, instrument de gestion rapide des réclamations.
- Transports publics: extension de l'offre jusqu'au matin.

Lois et Règlements

- Alcool: interdiction dans l'espace public, restrictions de vente, contrôle de vente d'alcool aux mineurs, centrale de dégrisement, augmentation du prix.
- Bruit: aide à la décision pour l'octroi d'autorisations, appareils de mesures, compétences cantonales pour l'octroi d'autorisations.
- Littering: campagne de sensibilisation, intégrer lieux de vente à l'emporter, système de consigne et de vaisselle réutilisable, davantage de poubelle durant la nuit.
- Répression: intervention de patrouille de police de nuit, dénonciations systématiques, interdiction de local (sur le modèle des stades ou casinos).
- Campagnes de sensibilisations: contre les nuisances sonores, pour davantage de respect.

D'autres mesures sont encore en cours de réflexion selon les villes, sans qu'il y ait de solutions unanimes:

- création de zones de sorties dans (d'anciennes) zones industrielles,
- création de nouvelles zones pour l'habitat urbain, avec la présence d'acteurs culturels, de lieux de sorties ou de nouveaux services,
- création de places de parking en suffisance proches des lieux de sorties, pour éviter les nuisances sonores liées à la recherche de places de parking,
- soutien des autorités publiques dans la recherche de locaux pour les "offreurs" (gastronomie, bars, clubs, etc.)
- installation d'urinoirs temporaires ou recherche de solution avec les tenanciers d'établissement.

Force est de constater que de nombreuses mesures de réglementation sont déjà appliquées. L'enjeu principal réside donc dans le développement du côté promotionnel, voire l'adaptation du côté réglementaire.

Services touchés

En matière de vie nocturne, un grand nombre de services communaux, régionaux, cantonaux voire fédéraux sont touchés de près ou de loin.

	<u>Promotion</u>	<u>Réglementation</u>
<u>Communes</u>	Culture, sport, économie, tourisme, communication, cohésion sociale, aménagement, mobilité	Police locale, aménagement, mobilité, autorisation, voirie
<u>Agglo</u>	Culture, économie, tourisme, transports publics urbains nocturnes	-
<u>Canton</u>	Culture, sport, économie, tourisme, communication, aménagement, jeunesse, université et HES, collèges, préfecture, transports publics régionaux nocturnes	Police cantonale, police du commerce, préfecture
<u>Confédération</u>	À définir	Chambres fédérales (réglementation sur le bruit et sur l'alcool)

<u>Autres institutions</u>	Tourisme (FTR), transports publics (TPF), associations de quartiers, associations de commerçants, etc.	Associations de quartiers
<u>Acteurs de la vie nocturne</u>	Acteurs commerciaux et acteurs "non-profit"	

7. Sondage sur la vie nocturne à Fribourg

Afin d'avoir un retour de la population-cible, un sondage a été lancé en partenariat avec l'AGEF, la société des étudiants de l'Université de Fribourg, durant les mois d'avril et de mai 2018 auprès de ses membres.

Les résultats et le rapport de ce sondage sont annexés au présent document.

8. Première réflexion et prochaines étapes

Avec les présents constats, un concept de vie nocturne pourrait se donner les buts suivants:

- Reconnaître la vie nocturne comme un facteur d'enrichissement culturel et de rayonnement;
- Accompagner la vie nocturne en favorisant la diversité de l'offre en conservant l'identité fribourgeoise de la nuit;
- Préserver les intérêts de chacun en termes de salubrité, de tranquillité, de sécurité et d'aménagement;
- Assurer le fonctionnement de la cité la nuit et s'engager en matière d'information, de prévention et d'incitation;
- Développer un climat de travail constructif collaboratif entre l'ensemble des acteurs de la vie nocturne.

Dans ce sens, certaines étapes devraient faire partie des réflexions futures:

- Rencontrer les acteurs de la vie nocturne et les différents cercles touchés par la vie nocturne, former un consensus et organiser le travail;
- Selon le besoin et les ressources à disposition, se munir d'une analyse détaillée de la situation et se faire accompagner dans l'élaboration du concept;
- Définir des mesures rapides à mettre en place (quick wins), comme par exemple établir une charte de la vie nocturne, recenser les locaux vides (en cours), aménager certains lieux publics (en cours) et les cheminements entre ceux-ci, travailler sur les conditions-cadres et réglementaires, gérer les manifestations stratégiques de manière transversale (en cours);
- Elaborer un concept de vie nocturne au niveau local, voire régional, dans la mesure du possible, par exemple dans le cadre de la fusion du Grand Fribourg;
- Etablir une vision, une stratégie et les mesures de mise en place y relatives en les adressant aux services/acteurs concernés selon un calendrier commun;
- Suivre et mesurer l'impact du concept de vie nocturne et effectuer les ajustements nécessaires.

9. Conclusion

La vie nocturne est un sujet très actuel qui fait l'objet de nombreuses réflexions au sein des villes suisses. Les villes telles que Genève, Berne ou Lausanne ont déjà élaboré une stratégie ou un concept et sont à différents stades de développement ou de réflexion. La mission des autorités publiques n'est pas la gestion de l'offre mais bien l'établissement des conditions-cadres, ainsi que la promotion. En soi, il serait bienvenu de "laisser de l'espace" aux acteurs de la vie nocturne, ce qui est un défi en soi pour les institutions politiques.

En ville de Fribourg, avec ses quelques 17'000 étudiants, la situation est délicate. Il apparaît assez clair que, même si l'offre culturelle est abondante pour les 25+/30+, celle concernant les 16-25 est limitée. D'autres villes du canton se sont bien développées dans ce domaine et constituent une concurrence, la mobilité des jeunes s'étant accrue. La Commune se rend compte de l'importance de mettre en place un concept de vie nocturne avec une vision et une stratégie tenant compte du renforcement de la promotion et de l'adaptation de la réglementation.

Cette thématique dépassant le cadre strict du domaine communal et les acteurs étant multiples, une réflexion concertée des communes de l'agglomération, des institutions et des milieux concernés est nécessaire. Le présent document ainsi que la réponse au postulat seront donc transmis à la Préfecture, initiatrice du travail sur cette thématique, afin de poursuivre la démarche. Dans ce cadre-là, la Ville de Fribourg poursuivra les travaux avant tout avec l'élaboration de mesures rapides en lien avec ses propres projets, qu'ils soient de promotion, de police ou d'aménagement.

10. Réponse aux postulants

Comme le montre l'initiative démarrée en janvier 2017, l'établissement d'un concept de vie nocturne est opportun. Après l'état des lieux présenté dans ce rapport, il est trop tôt pour formuler des propositions concrètes, puisque les acteurs de la vie nocturne tout comme l'ensemble des milieux concernés doivent être impliqués dans la réflexion. Certaines pistes issues du présent rapport pourront cependant probablement être suivies dans les domaines cités par les postulants.

Le postulat n° 46 est ainsi liquidé.

L'AGEF est l'Association Générale des Étudiant-e-s de l'Université de Fribourg et c'est dans ce cadre qu'elle a invité M. Laurent Dietrich à venir parler de la vie culturelle fribourgeoise. Suite à cette présentation, l'AGEF ainsi que M. Dietrich se sont rencontrés afin de discuter d'une éventuelle collaboration. L'AGEF a donc participé à la Journée de la Culture de Fribourg où il s'est avéré que les étudiants jouent bel et bien un rôle central dans la culture – surtout nocturne – de la ville. Etant donné la position centrale de l'AGEF dans le paysage étudiantin, il a été décidé de réaliser un sondage à propos de la vie nocturne (nightlife) de Fribourg. Le Service de la culture de la ville de Fribourg et l'AGEF se sont réunis pour la préparation du questionnaire et l'ont lancé à la fin du mois d'avril. Ce qui suit est donc le fruit du sondage lancé au sujet des habitudes étudiantes en termes de sorties et de ce qui pourrait être développé.

Rapport du sondage au sujet de la Nightlife Fribourgeoise

Suite au sondage lancé au courant des mois d'avril et mai, l'AGEF vous fait part du compte-rendu des résultats de celui-ci. Plus de 900 étudiants ont participé au sondage (N = 936) et ont répondu à des questions traitant de trois grandes thématiques : les habitudes de sorties des participants, leur avis sur les infrastructures nocturnes et leurs implications potentielles dans la vie nocturne. Finalement, quelques données démographiques ont également été récoltées.

Les questions seront présentées dans le même ordre qu'elles ont été présentées dans le sondage :
<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfaw3Os73K1NHqrBphDGSTthHMHUXYLrp6PasOBbNXGNq3Ing/viewform>

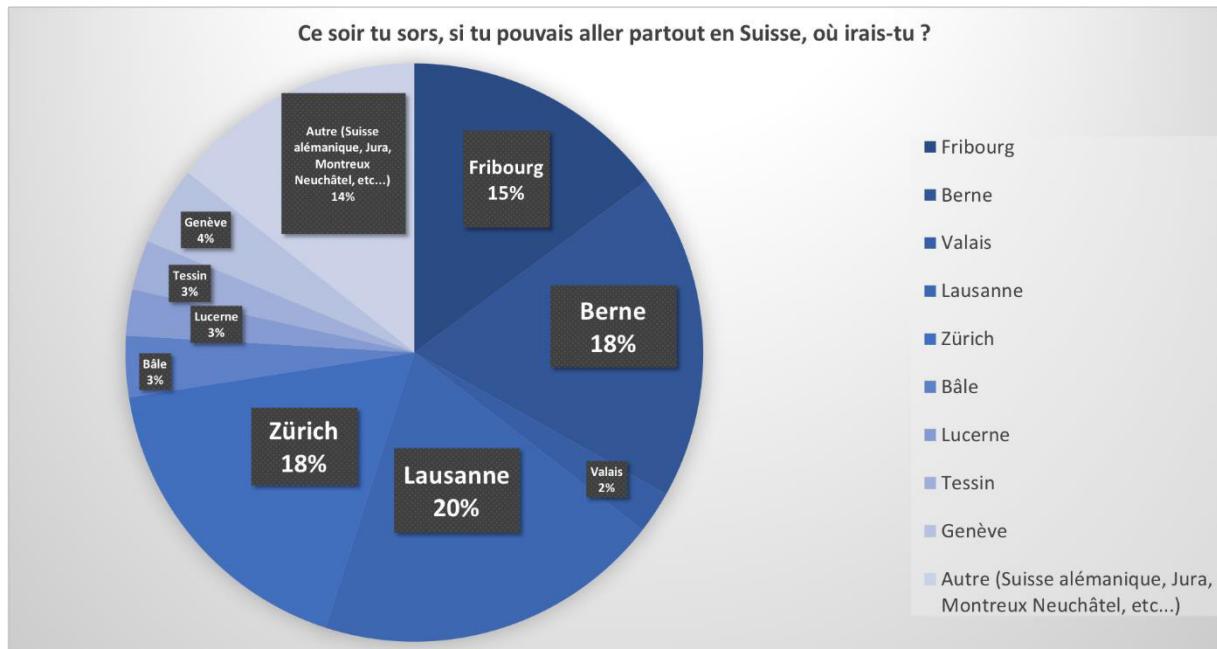
Table des matières

● PREMIÈRE SECTION : LES HABITUDES DE SORTIES DES PARTICIPANTS (QUESTIONS 1 À 9)	2
● DEUXIÈME SECTION : TON AVIS SUR LES INFRASTRUCTURES NOCTURNES (10 À 13)	7
● TROISIÈME SECTION : TON IMPLICATION DANS LA NIGHTLIFE FRIBOURGEOISE (QUESTIONS 14 À 16)	9
● QUATRIÈME SECTION : QUELQUES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES (QUESTIONS 17 À 22)	11
● CONCLUSION DU SONDAGE	13

Première section : Les habitudes de sorties des participants (questions 1 à 9)

La première partie vise à distinguer les habitudes des participants afin d'établir les forces et faiblesses de Fribourg en tant que pôle de sortie nocturne.

Question 1 : Ce soir tu sors, si tu pouvais aller partout en Suisse, où irais-tu ?



Comme l'indique ce graphique, les participants séparent leurs envies de sortie en quatre grands pôles plus ou moins égaux : Lausanne en tête puis, Berne et Zürich et enfin Fribourg. Cela indique clairement que Fribourg est un endroit désirable. Cependant seulement une personne sur cinq des personnes sondées opte pour sa ville. Quand bien même Fribourg est un réel choix au même titre que d'autres villes, la nightlife n'y est pas suffisante pour attirer l'attention et le désir de sortie de ses habitants étudiants.

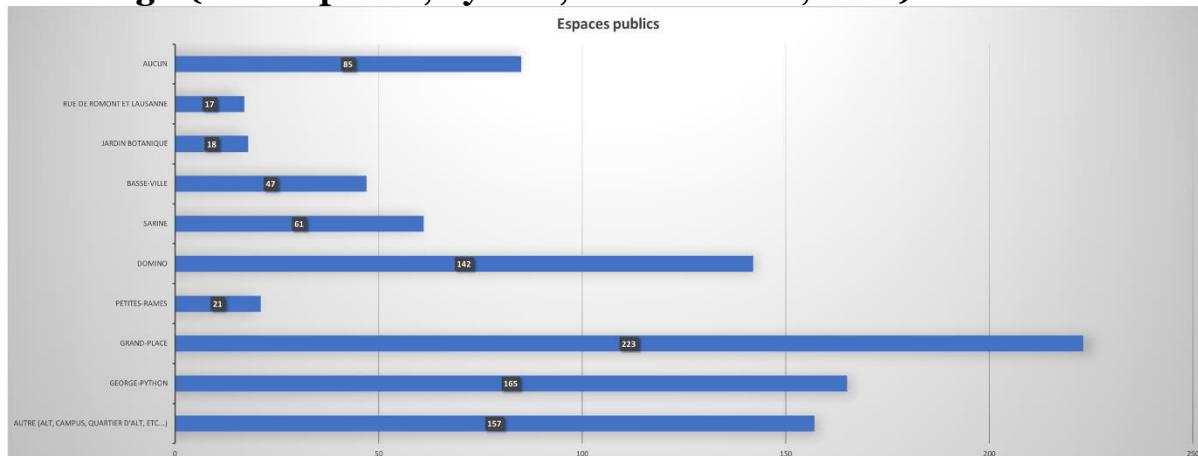
Question 2 : Quels sont tes deux établissements préférés pour sortir à Fribourg ?

Ci-dessous se trouve le graphique des établissements les plus cités. Dans la catégorie « autres » se trouvent essentiellement des bars actuellement fermés tel que le « Rock café », ainsi que des éléments moins pertinents, d'après les objectifs de ce questionnaire sur la vie nocturne.

Les vides sont dus au fait que certaines personnes n'ont donné qu'un choix, aucun ou encore, ont donné des choix qui n'étaient pas en lien avec la question.

Etablissement	Choix 1	Choix 2	Total
Ancienne gare	178	157	335
L'appart	25	44	69
XXème	14	30	44
Frison	241	157	398
Shine	8	8	16
Mouton noir	49	50	99
Centre Fries	40	40	80
Mondial	1	5	6
Popu	24	17	41
Cyclo	28	22	50
Banshee's	26	19	45
Belvédère	90	66	156
Irish	72	47	119
Nouveau monde	16	18	34
Trentenaires	26	25	51
Mythic	7	18	25
TM	16	8	24
Cintra	9	6	15
Autres	18	78	96
Vides	48	121	169
	936	936	1872

Question 3 : Quels espaces publics aimes-tu fréquenter pour sortir à Fribourg ? (Grand-places, Python, Petites rames, etc...)



D'après les résultats de ce sondage, les lieux publics préférés sont avant tout : le square des Grand-places suivi de la place George-Python ainsi que le Domino. Les espaces verts sont donc mis en avant, il apparaît que Fribourg a des atouts en termes d'espace publics qu'il faut exploiter.

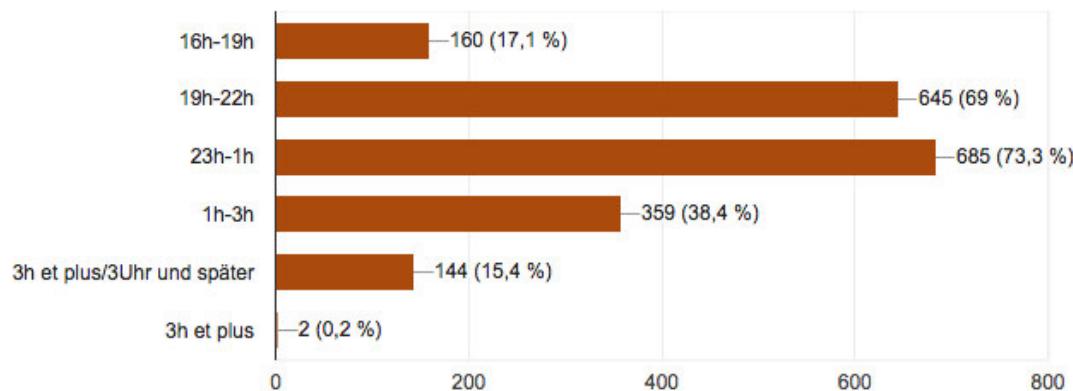
De plus, 157 personnes (16.45 % des participants) ont indiqué un choix autres. Ceci témoigne d'autant plus de la richesse de la ville de Fribourg en termes de petits espaces publics propices aux sorties entre amis. Toutefois, peu de ces espaces sont habilités à la vie nocturne. On déduit de la présente étude que ces espaces sont surtout

utilisés pour des « apéros » entre amis (des moments durant lesquels on sort et que l'on boit un verre avant de poursuivre la soirée dans un endroit fermé).

Question 4 : Quand est-ce que tu sors le plus souvent ?

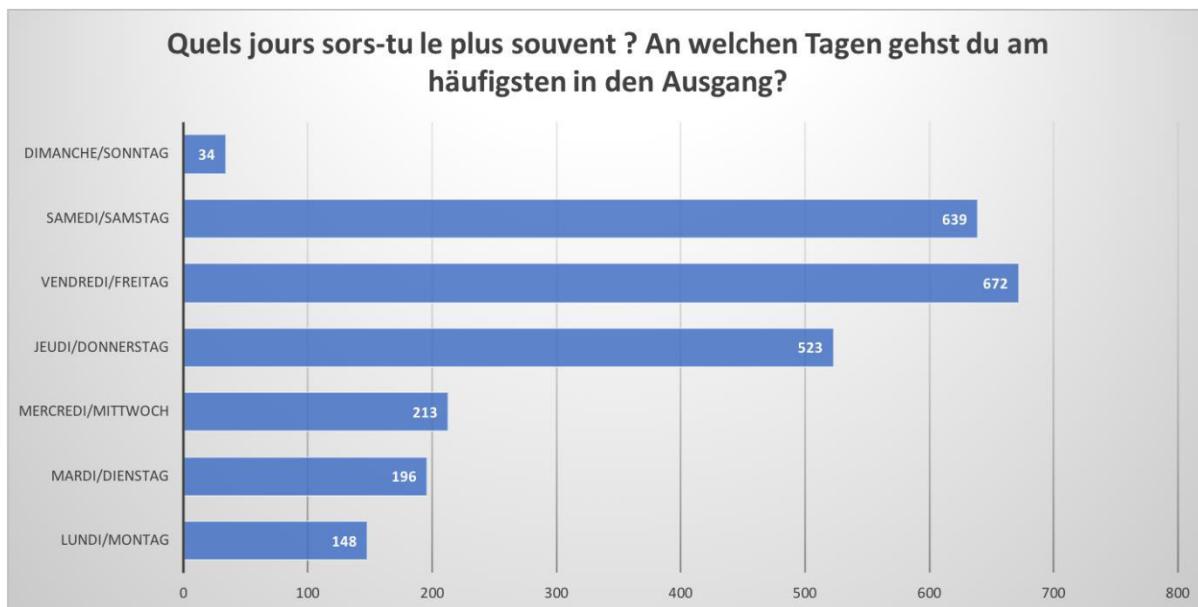
Quand est-ce que tu sors le plus souvent ? Zu welcher Uhrzeit gehst du am häufigsten in den Ausgang?

935 réponses



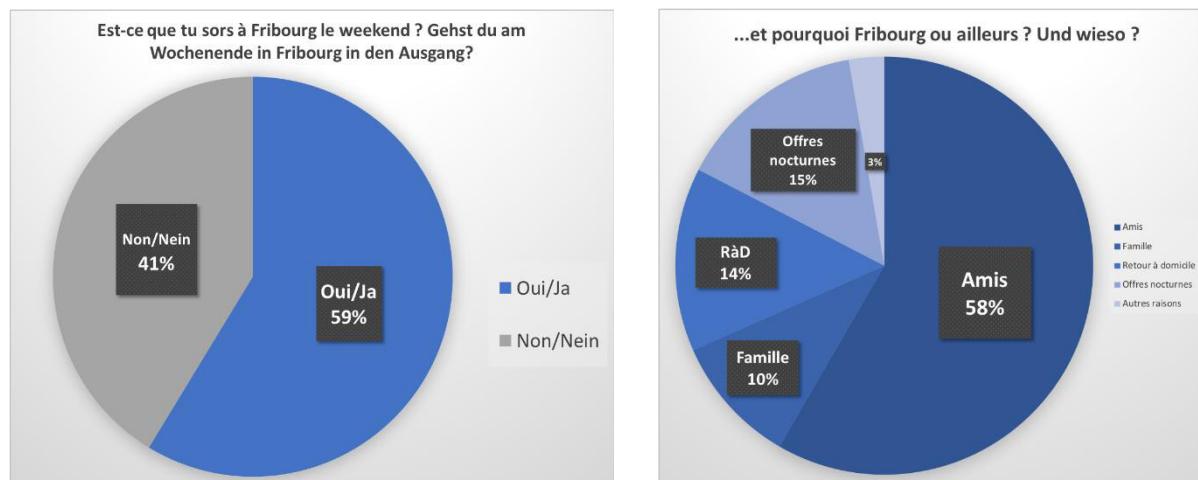
Ce graphique vient encore étayer la pratique de l'apéro. On y voit de façon claire que la majorité des personnes sortent entre 23h et 1h du matin, ce qui témoigne de la culture des sorties tardives. La deuxième tranche la plus représentée est celle des 19h-22h : cela démontre que la culture des sorties tardives n'est pas la seule d'usage et que les étudiants apprécient également sortir en début de soirée. Il est important de noter que la tranche de 16h-19h (qui correspond aux « happy hours » et coïncide avec la fin des cours) est représentée à 20%. Les 0.2 % des personnes affirmant sortir vers 3h et plus se corrèlent avec le fait qu'à Fribourg, au moment du sondage, très peu d'établissements sont ouverts après cette heure-ci.

Question 5 : Quels jours sors-tu le plus souvent ?



Ces barres de représentations indiquent une préférence nette pour trois jours principaux : le vendredi, le samedi et le jeudi (par ordre de préférence décroissant). Cette question souligne que les personnes sortant à Fribourg le font facilement le jeudi (55.88%). Cette particularité étudiante est souvent due au fait que comme de nombreux étudiants ne sont pas originaires de Fribourg, ils rentrent le weekend (depuis le vendredi soir). Par conséquent, le dernier soir avant de rentrer est le jeudi. Les étudiants profitent de ce moment pour sortir. Afin de mieux se rendre compte des habitudes de sortie lors du weekend, les questions 6 et 7 sont examinées.

Question 6 & 7 : Est-ce que tu sors à Fribourg le weekend ?... et pourquoi ?



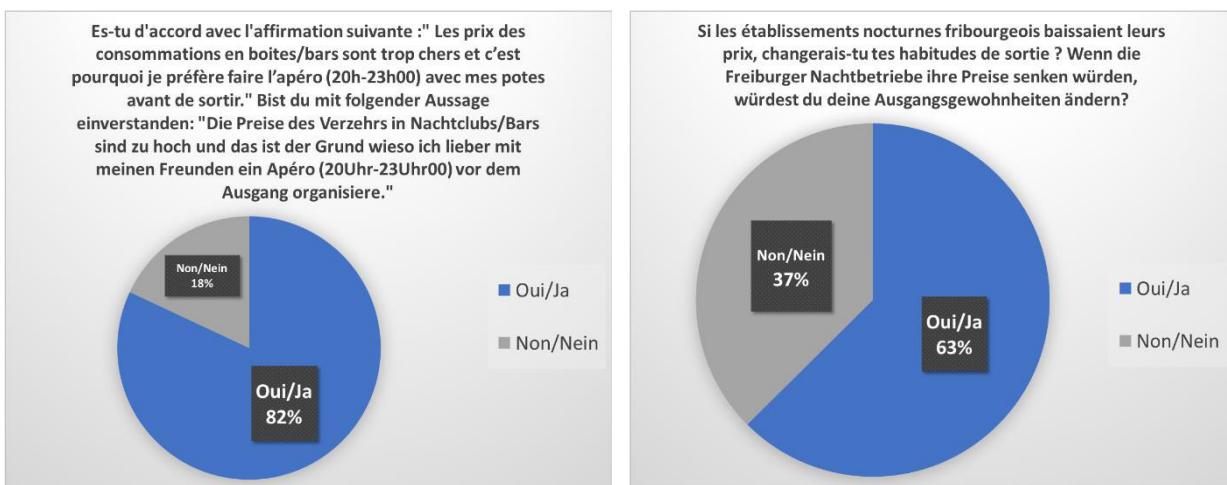
On constate qu'une majorité des personnes sortent à Fribourg le weekend. Ceci mis en lien avec la question de préférence de ville, on en déduit que même si les gens n'ont pas forcément le loisir d'aller ailleurs, seulement 20% des étudiants souhaiteraient rester à Fribourg contre 59% qui y restent. De plus, on voit que 40% des étudiants ne sortent pas à Fribourg. Il faut prendre en compte dans ce chiffre les étudiants provenant d'autres cantons. En effet, il ne faut pas oublier que seuls 30% des étudiants de l'université sont originaires du canton de Fribourg (selon la statistique 2016 de l'Université).

En effet, la raison principale pour laquelle les gens choisissent de rester à Fribourg ou non est : pour voir ses amis. De manière simple, les gens vont là où leurs amis vont. Afin que les étudiants sortent à Fribourg le weekend, il faudrait donc trouver un moyen d'intensifier les offres afin d'attirer les individus qui eux feront venir leurs amis.

On note aussi que les offres nocturnes ne comptent que pour 15% de la raison pour laquelle les personnes restent. La présente étude pense qu'il s'agirait de travailler sur ces offres afin que les offres nocturnes deviennent une des raisons principales pour laquelle les personnes resteraient à Fribourg.

Questions 8 : Es-tu d'accord avec l'affirmation suivante : " Les prix des consommations en boîtes/bars sont trop chers et c'est pourquoi je préfère faire l'apéro (20h-23h00) avec mes potes avant de sortir."

Question 9 : Si les établissements nocturnes fribourgeois baissaient leurs prix, changerais-tu tes habitudes de sortie ?



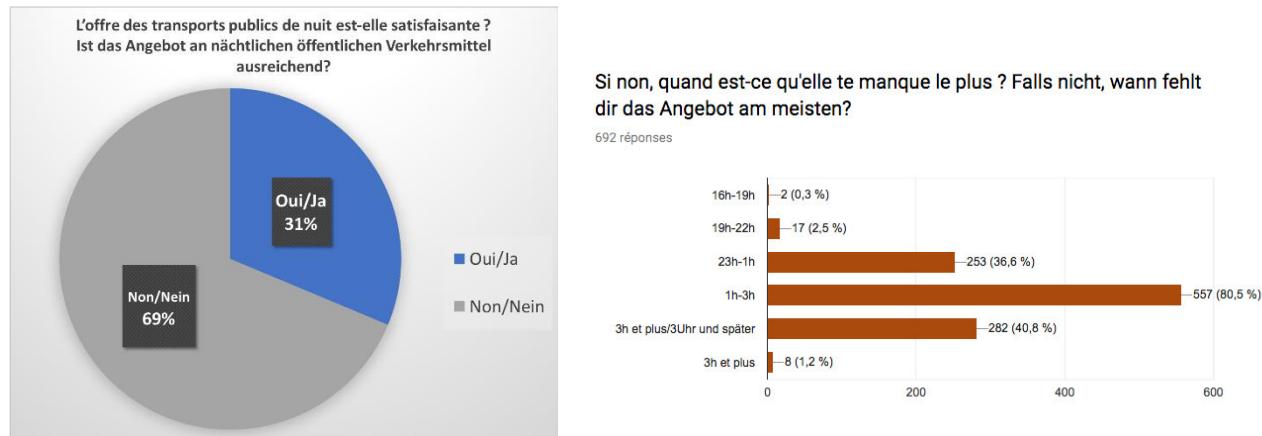
Les deux questions suivantes visent à découvrir l'avis des étudiants sur les prix des boissons à Fribourg. La culture de l'apéritif est effectivement liée intrinsèquement aux prix, comme l'indiquent 82% des réponses. Cependant, il n'est pas suffisant de poser une telle question afin de se rendre compte de l'impact des prix sur les habitudes des étudiants.

Il s'avère en effet que même si 82% des répondants affirment avoir un problème avec les prix, 63% des personnes estiment qu'elles changeraients leurs habitudes de sortie. De fait, nous en concluons qu'une personne sur quatre continuerait de faire des apéros dans des espaces privés, ou des lieux publics, comme les parcs. Il est donc nécessaire de reconnaître un réel besoin de travailler les prix des consommations à Fribourg tout en tenant compte qu'il peut exister d'autres facteurs que ce dernier définissant les habitudes de sorties des répondants.

Deuxième section : Ton avis sur les infrastructures nocturnes (10 à 13)

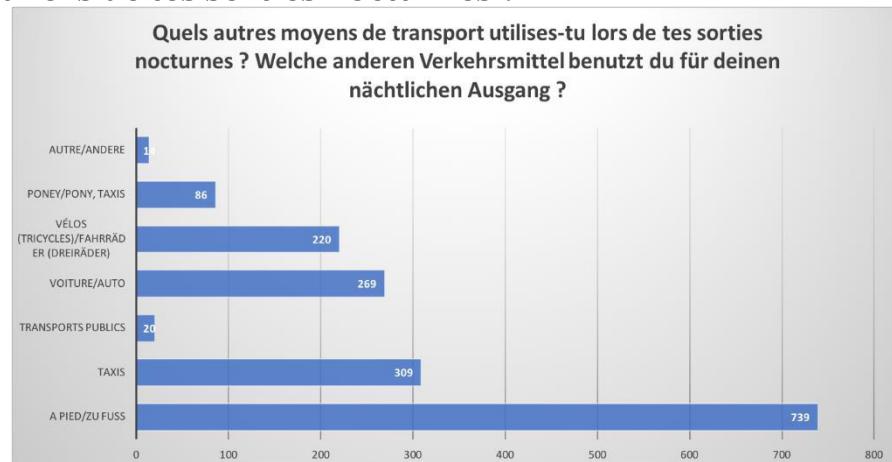
Cette section cherche à démontrer le besoin des participants en ce qui concerne la question des infrastructures nocturnes (transports et hébergement notamment).

Questions 10 & 11 : L'offre des transports publics de nuit est-elle satisfaisante ? / Si non quand est-ce qu'elle te manque le plus ?



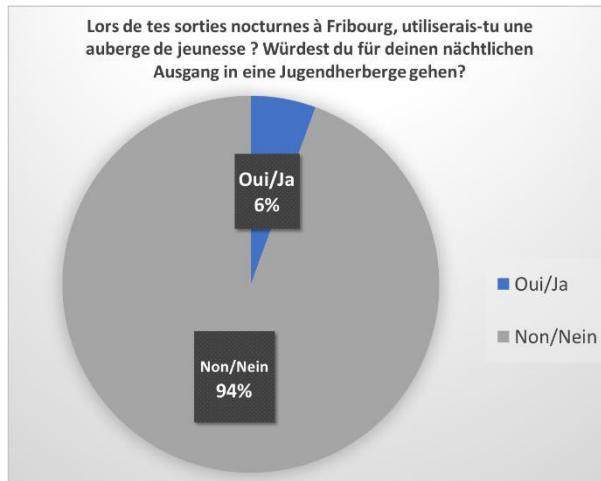
D'après les résultats obtenus, il est évident que les participants trouvent l'offre des transports publics insuffisante. En ce qui concerne les tranches horaires, plus de 80% des personnes désirent des transports publics entre 1h et 3h. Environ 40% souhaiteraient des transports publics aux tranches horaires : 23h-1h ainsi que 3h et plus. Etant donné que pour la tranche 23h-1h il y existe des transports publics vers le reste du canton et au-delà, la présente étude estime qu'il s'agit plutôt d'un manque de transport au sein de l'agglomération. En effet aux alentours de minuit, il n'y a plus de transports publics dans la ville, ce qui apparaît inadapté : près de 40% estiment qu'ils aimeraient effectivement pouvoir rentrer dès 3h. Cependant, étant donné qu'uniquement 15% estiment sortir à cette tranche horaire-là, on considère qu'à peu près 25% des sondés changeraient leurs habitudes de sortie en fonction des transports. Il serait donc intéressant d'accorder les offres de transports publics en fonction de l'offre de vie nocturne étant donné qu'ils sont liés.

Question 12 : Quels autres moyen de transport utilises-tu lors de tes sorties nocturnes ?



Un nombre très important de personnes attestent se déplacer à pied. Alors que 78.95% des répondants marchent et que 69% estiment que l'offre des transport publics n'est pas suffisante, on estime que sur les 80% des personnes rentrant chez eux à pied, seulement 10% ne changerait pas de moyen de transport s'ils en avaient la possibilité. Cela appuie donc la question précédente affirmant qu'une bonne proportion des étudiants utiliseraient une offre élargie en transport publics.

Question 13 : Lors de tes sorties nocturnes à Fribourg, utiliserais-tu une auberge de jeunesse ?

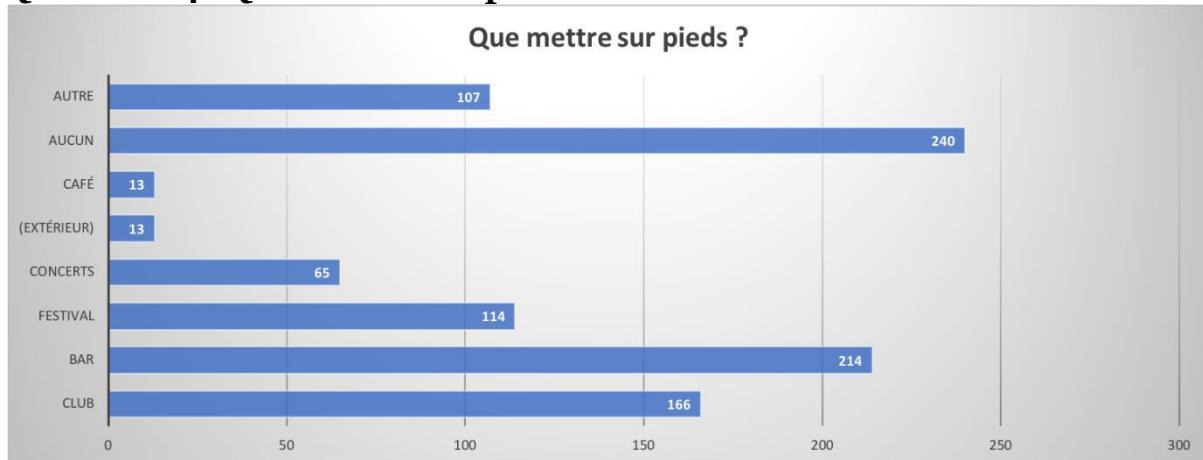


D'après les résultats de ce graphique, il est évident que dormir dans une auberge de jeunesse est une pratique très peu commune pour les participants. Seuls 6% de ces derniers semblent enclins à utiliser une auberge de jeunesse. Tout de même, pour nuancer ce résultat, il faut souligner le manque d'auberges de jeunesse dans la ville de Fribourg.

Troisième section : Ton implication dans la nightlife fribourgeoise (questions 14 à 16)

Pour cette section, les sondés sont placés dans le cas hypothétiques suivant : « Tu veux maintenant développer un projet de vie nocturne à Fribourg (bar, concerts, festival, club, etc...) » Le but est de mettre en avant ce que les étudiants voudraient créer s'ils en avaient les moyens. En effet, l'hypothèse du présent sondage est que cela reflèterait à la fois ce que les participants considèrent ce qu'il manque le plus à Fribourg ainsi que les désirs particuliers des interrogés.

Question 14 : Que mettre sur pieds?



Le résultat le plus fréquent est que les participants n'élaboreraient rien à Fribourg (est considéré comme aucun : absence de réponse, ou indication que le participant ne sait pas.) Ceci dit, la présente étude estime que cela est un bon indicateur d'honnêteté dans leur réponse au questionnaire. De manière générale les réponses des participants ont pu être résumées en 8 catégories. La catégorie la plus disparate sera « autre » car elle récolte des idées trop spécifiques pour être catégorisées ailleurs.

La deuxième catégorie d'établissement que les participants souhaiteraient mettre au point sont des bars. En vue de l'imposante disparité des réponses, il est important de spécifier que pour la moitié des réponses les participants ont spécifié quel type de bar ils voudraient, selon leur idée du bar parfait. Ce qui est revenu souvent en termes de bar sont des bars étudiantins au niveaux des prix ainsi que des bars à thème.

Les participants aimeraient également créer des clubs. Il y aurait une vraie envie de concevoir des espaces pour que les gens puissent danser. En effet, même dans les réponses qui ne touchent pas directement les boîtes de nuit, la notion de danse est incluse dans une bonne partie des réponses.

Finalement les deux autres grandes catégories de réponses sont les festivals et autres. Fribourg, de par ses multiples espaces publics appréciés des étudiants, est propice aux festivals. Il serait intéressant de voir comment investir les lieux publics de Fribourg de manière à créer des événements insolites. La catégorie « autre » quant à elle rassemble des idées dont les plus récurrentes sont : Un cinéma amateur, des espaces autogérés, une plateforme d'inscription pour que les étudiants puissent faire des échanges avec les familles de Fribourg pour cuisiner ensemble et partager un repas, des open mic' dans les bars et des endroit LGBT+. En termes d'utilisation de

ressources typiquement fribourgeoises les participants ont souvent cité l'aménagement des bords de la Sarine, des Biergarten ainsi que le site de Bluefactory.

Il est aussi également important de noter que de nombreuses réponses comportent des indications sur une ouverture tardive des établissements.

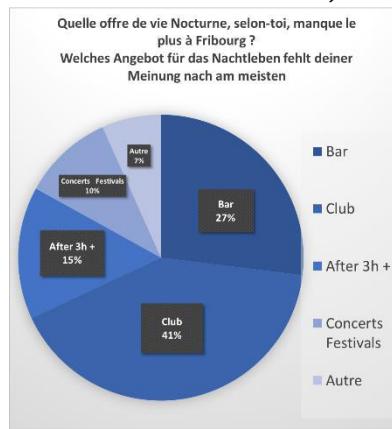
Question 15 : Quels sont, selon toi, les deux plus grands obstacles que tu vas rencontrer ?



Le but de cette question est de mettre en marge quels sont les deux facteurs que les étudiants considèrent comme un obstacle à l'innovation et la création de projet de nightlife Fribourg.

Les deux facteurs que les participants jugent problématiques sont d'un côté le manque de moyens financiers pour le lancement de leur projet (variable peu étonnante au vu du public cible). L'autre frein serait les potentielles plaintes des riverains. Cette thématique est elle aussi assez évidente en vue de la médiatisation des difficultés des différents lieux nocturnes et les riverains (ex.Fri-Son et le Mouton noir). De la même manière, les participants estiment quasiment à la même hauteur l'obstacle des autorisations légales.

Question 16 : Quelle offre de vie Nocturne, selon-toi manque le plus à Fribourg ?

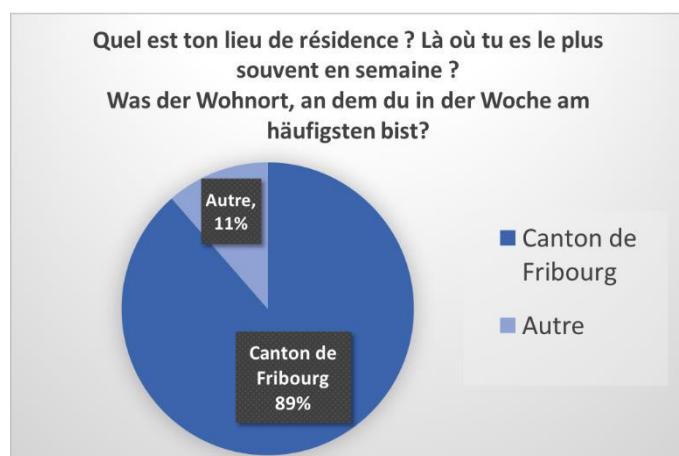
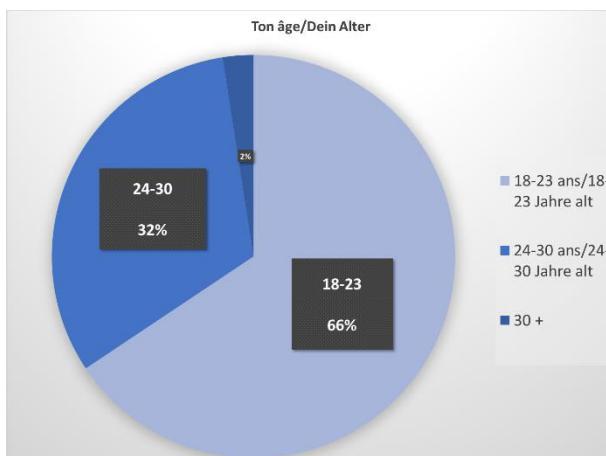
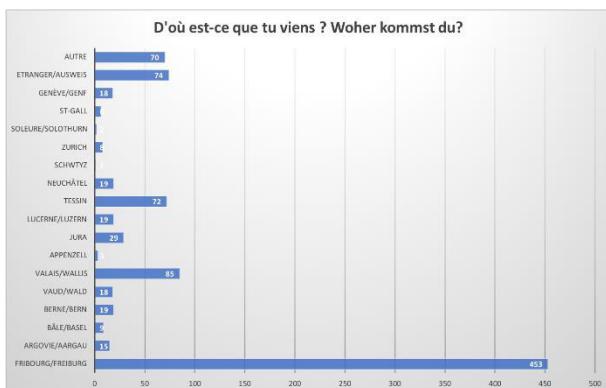
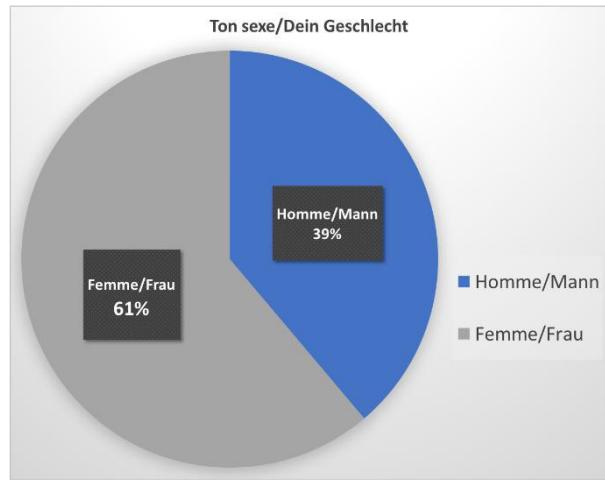
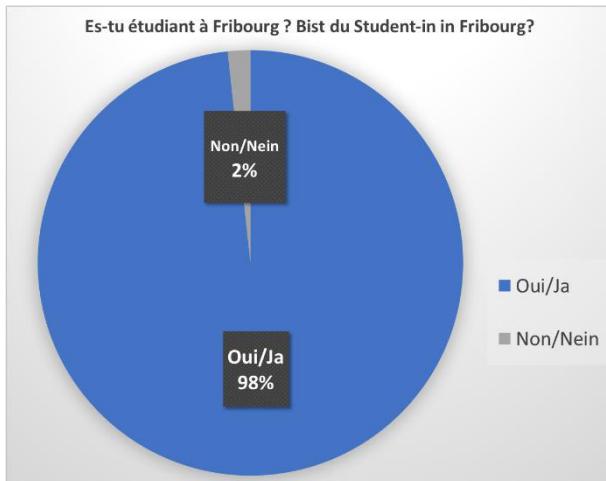


Fribourg ?

Cette question vient compléter et confirmer les questions précédentes en demandant ce qu'il manque le plus à Fribourg. 41% ont répondu des clubs et pour 27 % des interrogés, il manque de bars. Ceci renforce l'idée de la question 14, Fribourg doit véritablement travailler sur sa culture de boîte de nuit.

Quatrième section : Quelques données démographiques (questions 17 à 22)

Questions 17, 18, 19, 20, 21 & 22 :



De façon générale, la population moyenne du sondage est âgée de 18 à 23 ans. Seulement 34% ont 24 et plus au moment du sondage (question 21). On note que 89% des personnes rapportent être résidents de Fribourg (soit de façon permanente soit en colocation) (question 22) alors que seulement 48.40% de la population du sondage est fribourgeoise (question 19). En revanche lorsqu'il leur a été demandé où ils sont le plus souvent le weekend, 60.68% estiment qu'ils sont à Fribourg (question 20). On corrèle ceci avec la question 6 qui rapporte que 51% des personnes sortent à Fribourg le

weekend, lorsqu'on compare cela aux 60,68% qui disent rester, on observe que seulement 10% des personnes du sondage ne sortent pas lorsqu'ils sont ici. La conclusion à tirer pour le développement de la culture est que les étudiants aiment sortir. Les résultats de ce questionnaire démontrent clairement la volonté étudiante de sortir le weekend, de plus à Fribourg. Le Service de la Culture de la ville de Fribourg peut être assurée de l'importance du travail qu'il y a à faire dans ce domaine.

Conclusion du sondage

En conclusion de ce sondage, L'AGEF aimerait attirer l'attention du Service de la Culture sur quelques points importants. Fribourg est indubitablement un lieu que les étudiants affectionnent. Les résultats de ce sondage le démontrent clairement, il est temps d'investir dans la vie nocturne à Fribourg ; les étudiants le demandent et ont des idées.

De fait, même si les étudiants aiment leur ville, elle ne correspond pas à leurs besoins et c'est pourquoi seulement 20% estiment que même en ayant la possibilité d'aller partout, ils resteraient ici. Les étudiants aiment Fribourg pour ses espaces publics qui sont d'ailleurs une piste non négligeable en termes d'attraction culturelle. Fribourg abonde de petits endroits insolites qu'il conviendrait de transformer en perles. Toutefois il est nécessaire de prendre en compte dans l'aménagement nocturne de la ville les habitudes des étudiants.

En effet, les étudiants à Fribourg estime que les prix sont souvent trop élevés pour eux, ce qui mène à la culture des apéros. Les étudiants ne sortent pas tôt afin de partager des verres entre amis avant. Ils sortent donc après l'apéritif, plutôt autour des 23h-1h voire même après. Ceci a deux conséquences : la première, c'est qu'il faille adapter les offres de transports publics de l'agglomération afin de faciliter le déplacement et ainsi d'inciter les jeunes à sortir et à pouvoir rentrer après. Deuxièmement, si l'on sort après ce n'est pas pour boire mais pour danser. Les établissement Fribourgeois devraient alors se concentrer sur la création d'endroits où les étudiants puissent sortir et s'amuser, plutôt que sur l'offre de boissons et des prix de ceux-ci. Ce manque de boîtes de nuit qui ferment plus tard est également bien mis en exergue dans ce sondage.

Quand bien même le développement d'une véritable culture de nuit à Fribourg est nécessaire, il y a également un élan assez fort des étudiants pour la création de bars. En effet, pour ceux qui ne veulent pas sortir tard, les étudiants raffolent de petits endroits pour boire un verre. Il a notamment été dit que les étudiants apprécieraient des bars à thèmes. Il serait intéressant de combiner les ressources fribourgeoises en termes d'endroits insolites (le cadre de la ville avec sa basse-ville et ses nombreux petits jardins) afin de créer des établissements de qualité dont la diversité ferait de Fribourg un endroit à caractère où chacun s'épanouisse.

De manière générale, les étudiants ont beaucoup d'idées par rapport au développement de la culture de vie nocturne à Fribourg mais nourrissent quelques appréhensions quant à la faisabilité de leur démarche. En effet les craintes des plaintes des riverains ainsi que les questions d'autorisation légale leur posent problème. Il serait dès lors intéressant pour la Ville de Fribourg de réfléchir à une stratégie permettant le développement de la culture en harmonie avec les habitants et en réconfortant ceux qui pourraient monter des projets en facilitant l'accès aux différents documents légaux et à ce que les autorités demandent des entrepreneurs.

L'AGEF remet ce rapport de sondage au Service de la Culture de la ville de Fribourg et espère qu'il pourra véritablement être une pierre amenée à l'édifice du développement de la vie nocturne Fribourgeoise. Ce projet est un projet qui nous tient à cœur et nous attendons avec impatience la réponse de la ville afin que nous, étudiants et autorités fribourgeoises, puissions collaborer et faire de notre ville une capitale de culture nocturne.

Pour l'AGEF

Jeudi 10 mai 2018



Robert A. T. Avery

Fribourg le 10 mai 2018